Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN
Du 9 au 11 décembre 2008 à Ottawa (Ontario) Résolution nº 45/2008

OBJET :	NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
PROPOSEUR(E) :	Robert Shintah, Chef, Première Nation de Ts'kw'aylaxw, C.-B.
COPROPOSEUR(E) :	Bill Williams, Chef, Première Nation de Squamish, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. L'élection du Chef national de l'Assemblée des Premières Nations doit se tenir à l'occasion de la 30e Assemblée générale annuelle, entre le 21 et 23 juillet 2009, à Calgary, en Alberta;

B. Conformément à la Charte de l'APN, le directeur général des élections doit assumer ses fonctions à partir du 26 mai 2009 et y renoncer le 6 août 2009;

C. Une demande de propositions pour occuper le poste de directeur général des élections, assortie de la date limite du 17 novembre 2008, a été envoyée le 27 octobre 2008 à tous les membres du Comité exécutif de l'APN, à tous les conseils tribaux, à toutes les organisations provinciales et territoriales et à toutes les Premières Nations;

D. L'APN a reçu seulement une (1) proposition pour le poste de directeur général des élections avant la date limite;

E. À la suite d'un examen, l'APN a conclu que l'unique proposition au poste de directeur général des élections ne remplissait pas les critères mentionnés de la demande de propositions;

F. Il est nécessaire d'envoyer une seconde demande de propositions afin de s'assurer de recevoir un nombre suffisant de propositions répondant aux critères;

G. Des contraintes budgétaires ne permettent pas de tenir une autre Assemblée extraordinaire des Chefs pour nommer le directeur général des élections avant l'Assemblée générale annuelle;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 9 décembre 2008 à Ottawa (Ontario)

PHIL FONTAINE, CHEF NATIONAL

POUR CES MOTIFS,

1. Les Chefs en assemblée délèguent, par la présente, leur pouvoir de décision concernant la désignation du directeur général des élections au Comité exécutif. Les Chefs en assemblée enjoignent le Comité exécutif de sélectionner, au moyen du processus de demande de propositions, et de nommer, au plus tard le 9 mai 2009, une personne qualifiée au poste de directeur général des élections en vue de l'élection du Chef national qui aura lieu les 21, 22 et 23 juillet 2009, à Calgary, en Alberta.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 9 décembre 2008 à Ottawa (Ontario)